

Monticole de roche, *Monticola saxatilis* (Linné, 1758)

Synonyme : Merle de roche

Classification (Ordre, Famille) : Passériformes, Turdidés

Description de l'espèce

Passereau de taille un peu plus faible que celle du Monticole bleu ou d'une petite grive, le Monticole de roche montre une silhouette ramassée et surtout une queue très courte. Cette queue de teinte rouge orangé très vif avec des rectrices médianes brun foncé et agitée de multiples tremblements, sera caractéristique de tous les individus, quels que soient leur sexe ou leur âge, soulignant ainsi la proche parenté du monticole avec nos deux rougequeuees.

Le mâle est vivement coloré, d'aspect tricolore. La tête, le haut du dos, le cou et le haut de sa poitrine sont d'un joli bleu cendré. Le bas de son dos et le croupion sont blancs. Toutes les parties inférieures présentent le même orangé que la queue.

La femelle possède des parties supérieures brunes marquées d'un léger soupçon de gris. Toutes les plumes y sont terminées de brun foncé et lisérées de beige. Le plumage des parties inférieures est d'une teinte générale plus pâle. Les plumes y présentent des taches lancéolées de couleur brun foncé, se muant en croissants vers l'arrière et lisérées de beige clair comme sur le dessus. Les jeunes ont une apparence très proche de celle des femelles en un peu plus gris et plus jaunâtre.

Tous les individus ont leurs rémiges brunes, les becs sont brun noir (pratiquement noirs chez les mâles), les pattes et les iris sont brun foncé.

La mue des juvéniles partielle de juillet à septembre, fait apparaître très vite des caractères chromatiques distinguant les sexes. Chez les adultes, on observe une mue complète de juillet à septembre puis une mue partielle du corps de décembre à mars. Le beau plumage nuptial est obtenu par usure rapide des lisérés des plumes de contour et des rémiges.

Emis au posé comme au vol, le chant du Monticole de roche jouit d'un grand renom. C'est une longue et belle mélodie de phrases flûtées entrecoupée de pauses, qui rappelle celle du Merle noir (*Turdus merula*) ou encore celle de la Grive draine (*Turdus viscivorus*). Il y mêle quelques imitations. Très rarement la femelle chante, posée. Hormis un son flûté et plaintif d'appel, tous les individus peuvent manifester leur peur ou alarmer par une série de cris brefs et sourds (JCR, CD3/p.176).

Longueur totale du corps : 18 cm. Poids : 60-65 g.

Difficultés d'identification (similitudes)

Aucune

Répartition géographique

Le Monticole de roche est une espèce monotypique, aucune sous-espèce ne lui ayant été reconnue de façon absolue à ce jour. L'aire de répartition est vaste depuis l'Afrique du Nord-Ouest, les régions méridionales de toute l'Europe, puis en se dirigeant vers la Turquie, les monts de l'Altaï en Asie centrale et jusqu'en Chine.

En France, après avoir vu une disparition spectaculaire de presque toutes les zones de nidification septentrionales, il occupe aujourd'hui la majorité de nos massifs montagneux du Jura (rare), des Alpes, du Massif Central (surtout au sud), des Pyrénées et de Corse. Il niche encore mais très rarement dans les Vosges [4]. Dans le Midi, il peut s'installer dans les étages méditerranéens, par exemple dans les Basses Corbières (Languedoc-Roussillon).

Reproducteur jusqu'à une altitude nettement plus haute que celle atteinte par le Monticole bleu, on le trouve dans les Pyrénées jusqu'à 2400-2700 m (mais seulement entre 900 et 1950 m dans les Pyrénées-Atlantiques), encore à 2500 m dans les Alpes, à 1900 m en Corse, à un peu plus de 1600 m dans le Massif Central et il a niché à 1350 m dans les Vosges. Des apparitions accidentelles sont notées ailleurs en France atteignant à l'ouest la Bretagne et aussi dans nombre de pays septentrionaux d'Europe.

En hiver, la majorité des oiseaux séjourne dans les savanes d'Afrique tropicale.

Biologie

Ecologie

Autrefois le Monticole de roche qui nidifiait en plaine dans une grande partie de l'est de notre pays, s'est peu à peu retiré vers les seules régions accidentées avec des éléments rocheux calcaires ou cristallins pointant superficiellement ou sous forme d'éboulis. Ces zones doivent être accompagnées de « clairières » de végétation assez basse, tout au plus parsemées de quelques buissons épars (buis et genévriers). La strate végétale d'une hauteur moyenne de 0,25 m apparaît optimale. On peut observer assez fréquemment le monticole dans des garrigues à Chênes kermès très dégradées. Partout il affectionne les secteurs les plus ensoleillés et il s'installera volontiers sur des coteaux plantés en vignobles.

Comportement

Bien qu'extrêmement craintif comme le Monticole bleu, il est toutefois visible plus facilement, perché à découvert sur une pointe de rocher, un muret, une branche défeuillée, un fil électrique, qu'il abandonnera subrepticement à la première alerte. Le calme retrouvé, ce sera à nouveau une activité fébrile de courses rapides, de sautilllements entrecoupés de vols rasants, le plus souvent en quête de nourriture. Dans cette apparente agitation, ces oiseaux échapperont tous, y compris les mâles aux couleurs si vives, à l'attention de l'intrus avec un art consommé du camouflage.

Se déplaçant la nuit isolément ou en très petits groupes, le Monticole de roche en migration pré-nuptiale, arrive de la mi-avril jusqu'en mai, les sites d'altitude étant les plus tardifs à être occupés. La migration post-nuptiale, dirigée vers les quartiers d'hivernage africain, débute dès août et se déroule jusqu'à fin septembre et même en octobre en Corse [bg64].

Reproduction et dynamique de population

Le nid du Monticole de roche est situé dans une anfractuosité pierreuse horizontale dans un abrupt, un mur ou aussi sous un bloc et encore très occasionnellement dans un trou d'arbre. L'accès en est souvent dissimulé par une touffe de végétation. Assez volumineux, il est construit par la femelle, constitué d'herbes, de fines radicelles et de mousse. Il ne possède pas de garniture duveteuse ou de plumes. Le mâle n'intervient qu'au moment de l'élevage des poussins. Normalement, du moins en France, une seule ponte annuelle de quatre à cinq (parfois six) œufs bleu pâle avec de très légères taches brun-rouge, est déposée fin avril et surtout en mai-juin puis couvée par la femelle, 14 à 15 jours. Une à deux pontes de remplacement sont alors possibles. Plus à l'est de notre pays, deux pontes régulières ont été répertoriées. Les poussins nourris par les deux parents qui vont chercher leurs proies souvent à très grande distance, quittent pratiquement toujours le nid à 14-16 jours mais on a noté des séjours plus longs, de près de trois semaines. Aucune étude de dynamique de population n'a été réalisée à ce jour sur l'ensemble de l'aire française de distribution. En Europe, le remarquable travail de FARKAS [5] en Hongrie, est encore le seul accessible.

Sur le Causse de Sauveterre en Lozère, LOVATY [9] a compté des densités maximales comprises entre 2,6 et 10 mâles au km², déduction faite des dolines et des zones reboisées en Pins noirs. Cet ornithologue a précisé qu'il ne s'agissait ici que de petites superficies et pas tous les ans. En effet la moyenne qu'il a obtenue à partir de deux sites, au long de six années, s'est élevée à 3,5 mâles au km² à peine. En Italie du Nord, SAPORETTI [11] avait déjà obtenu des chiffres comparables en évaluant les superficies de trois territoires, respectivement à huit, dix et 12,7 hectares.

Bien que les effectifs régionaux restent trop souvent inconnus ou très peu précis, des chiffres de moins de 50 couples possibles ont été avancés pour certains départements (Vaucluse, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), de 50 à 100 couples pour la Corse, l'Aude, l'Hérault, supérieurs à 100 couples pour la Lozère et la Haute-Savoie, la palme revenant aux Pyrénées-Orientales avec 200-250 couples. A contrario, le Haut-Rhin avec un seul couple en 1991 [4] fait piètre figure dans cette énumération.

Régime alimentaire

Il est composé essentiellement d'Insectes (coléoptères, chenilles de lépidoptères, orthoptères, diptères...). Nombre de ces captures sont réalisées au cours de vols brefs à partir d'un perchoir mais beaucoup sont obtenues aussi directement après poursuite au sol. D'autres classes d'invertébrés sont inscrites au menu : Myriapodes, Arachnides, vers de terre, colimaçons. Les vertébrés, tels petits serpents, lézards et grenouilles sont également appréciés et même apportés aux poussins. C'est surtout en fin d'été et en automne que des éléments végétaux seront prélevés, ainsi des fruits de petite taille (prunes, sorbes) et des baies de sureau, de viorne. Des individus ont été observés se nourrissant de grains de raisin.

Habitats de l'annexe 1 de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

5210 - Matorrals arborescents à *Juniperus* spp. (Cor. 32.131 à 32.136)

6110*- Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles (*Alyso-Sedion Albi*)

6210*- Formations herbues sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (*Festuco-Brometalia*)

6220 - Parcours substepmiques de graminées et annuelles (*Théro-Brachypodietea*)

81 - Eboulis rocheux (Cor. 61.1 à 61.3, 61.12 et 61.313)

82 - Pentes rocheuses avec végétation chasmophytique (Cor. 62.1 à 62.3 et 62.42)

9340 - Forêts à *Quercus ilex*

Statut juridique de l'espèce

Espèce protégée (article 1 et 5 de l'arrêté modifié du 17/04/81) et inscrite à l'Annexe II de la Convention de Berne.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

La répartition très discontinue et la faiblesse des effectifs concernés ne procurent pas des densités élevées dans les zones bénéficiant d'un statut avéré de protection. On peut citer pour exemples, des réserves comme celles des

Albères et du massif du Canigou dans les Pyrénées-Orientales, celles implantées dans certains causses du Parc National des Cévennes ou encore la Réserve de chasse des Préalpes de Grasse (Alpes-Maritimes) et aussi certains secteurs des Parcs Nationaux du Mercantour et des Ecrins. Enfin, la ZPS des Basses Corbières compte 50 à 100 couples de Monticole de roche [6].

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

Son statut de conservation est jugé défavorable en Europe en raison d'un léger déclin des populations observé dans les années 1970-1990 [bg2]. L'estimation des effectifs manque de fiabilité, avec 50 000-120 000 couples hors Turquie et 50 000-200 000 couples pour ce seul pays [bg2]. Un point sur lequel tout le monde s'accorde est le recul très sensible vers le sud de l'aire de répartition observé à la charnière des XIXe et XXe siècles et jusqu'à 1940. En Europe, le Monticole de roche a disparu totalement en tant qu'espèce nicheuse, d'Allemagne, du Luxembourg, du Jura suisse et des rives du lac Léman.

En France, l'espèce est considérée comme « A surveiller » [bg53]. La encore, l'importance de la population française est très mal évaluée et manque totalement de fiabilité. Ainsi un chiffre d'un peu plus de 1 000 couples avait été avancé en 1976, corroboré en 1994 avec une fourchette de 500-1 500 couples, laquelle a été relayée avec 1 250-2 500 couples en 1999 mais on est surpris d'apprendre que l'effectif devrait actuellement se situer « inférieur à 10 000 couples » [bg19] !

Dans notre pays, depuis 1940, le Monticole de roche n'a plus été retrouvé reproducteur en Franche-Comté, en Côte d'or, en Saône-et-Loire, dans l'Allier et dans certains secteurs du Puy-de-Dôme [3]. S'il a niché encore dans les Vosges [4 ; 12] et le Jura, il l'a fait très épisodiquement voire très exceptionnellement. Ont disparu de même, les oiseaux qui étaient installés sur des édifices à Beaune en Bourgogne et sur les ruines romaines en pleine ville à Nîmes dans le Gard. Nombre de départements méridionaux ont été aussi affectés [1] mais à moindre échelle (de l'ordre de 20% de diminution pour certains, toutefois). On explique alors d'autant plus difficilement que dans un passé récent, des couples, apparemment nouvellement installés, aient pu être détectés en Basse Provence [2 ; 7 ; 8 ; 10].

Actuellement la stabilité apparaît de mise.

Menaces potentielles

A la fin du XIXe siècle et au cours du XXe siècle d'importants reboisements en Pins noirs d'Autriche ou d'autres résineux (cèdre, pin parasol etc.) ont fermé les paysages montagnards alpins et cévenols (l'objectif était alors la restauration et la fixation des terrains en montagne). Entrepris depuis un siècle, notamment sur plusieurs causses lozériens (Mende, Sauveterre) ils en ont chassé le monticole qui s'est réinstallé dès que des coupes à blanc ont été effectuées [9]. On assiste aujourd'hui à la colonisation naturelle des terrains abandonnés par la culture et l'élevage par les semis naturels de Pin sylvestre et Pin noir qui a les mêmes effets. Des reboisements naturels en Bouleaux et Noisetiers, ont aussi été signalés néfastes dans certaines régions du nord de l'Italie [11].

La fermeture par la végétation buissonnante et arbustive des milieux méditerranéens de plus en plus abandonnés par l'élevage extensif est particulièrement à redouter. Parallèlement une interférence humaine excessive et infiniment nuisible, réside dans le développement de zones très étendues soumises à la pression immobilière ou tout simplement récréative comme ponctuellement la pratique de l'escalade dans des zones où l'espèce se maintient dans les falaises.

Propositions de gestion

Le maintien de la population française du Monticole de roche passe essentiellement par la conservation de son habitat de prédilection, les pelouses sèches très ouvertes et caillouteuses. A cette fin, on pourrait envisager la mise en œuvre de diverses mesures :

La relance du pâturage : il faudrait la réserver en priorité aux zones en cours de fermeture puis en second lieu, aux pelouses encore ouvertes. Le pâturage hivernal par les ovins et les caprins semblerait être la meilleure solution. L'idéal serait d'associer ce pâturage hivernal des pelouses méditerranéennes avec celui des alpages pyrénéens proches (Pyrénées-Orientales, Ariège et Andorre).

Le brûlage contrôlé : il serait envisageable sur de petites superficies, périodiquement, là où le pâturage est difficile à pratiquer (milieux trop fermés ou trop accidentés pour le bétail) avec l'avantage d'un retour plus rapide aux stades herbacés très ouverts. Ce pourrait être également un préalable à l'installation d'activités pastorales sur ces secteurs. Il convient de l'utiliser avec toutes les conditions de sécurité nécessaires et dans le cadre de la réglementation.

La limitation des plantations de différentes essences (conifères ou caducifoliées).

La conservation des habitats du Monticole de roche serait bénéfique à tout un cortège d'oiseaux rares et menacés, typiques des habitats ouverts méditerranéens dont beaucoup sont inscrits en Annexe I de la Directive Oiseaux : Cochevis de Thékla (*Galerida theklae*), Pipit rousseline (*Anthus campestris*), Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), Aigle de Bonelli, (*Hieraaetus fasciatus*), Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*), Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*).

Etudes et recherches à développer

Avant tout, il y a urgence à cartographier précisément et à évaluer correctement un état de la population du Merle de roche dans notre pays. Aussitôt après, des études sur l'écologie et la biologie de reproduction aussi fouillées que celle déjà citée et réalisée par FARKAS [5] à l'étranger, devront être entreprises et suivies sur du long terme.

Bibliographie

1. AFFRE, G. & AFFRE, L. (1979).- Sur la diminution des Merles du genre *Monticola* dans la partie orientale des Pyrénées et les régions voisines. *Bulletin de l'A.R.O.M.P.* 4: non paginé, 8 p.
2. CHEYLAN, G. (1973).- La nidification du Merle de roche *Monticola saxatilis* à la Montagne Ste Victoire. *Alauda* 41: 85-89.
3. CRUON, R. & NICOLAU-GUILLAUMET, P. (1985).- Notes d'ornithologie française. *Alauda* 53: 34-63.
4. DRONNEAU, C. & STUBER, J.P. (1992).- Nidification du Merle de roche *Monticola saxatilis* au Honneck, dans les Vosges en 1991. *Ciconia* 16: 103-114.
5. FARKAS, T. (1955).- Zur Brutbiologie and Ethologie des Steinrotels *Turdus saxatilis*. *Vogelwelt* 76: 164-180.
6. GILOT, F. & COURMONT, L. (2004).- *Caractérisation des habitats des passereaux patrimoniaux nichant dans la ZPS basses corbières (11/66)*. Rapport d'étude pour la DIREN LR. 63 p.
7. LAUNAY, G. (1974).- Un point probable de nidification du Merle de roche *Monticola saxatilis* en Provence. *Alauda* 74: 230-231.
8. LAUNAY, G. (1982).- La nidification du Merle de roche *Monticola saxatilis* en Basse Provence. *Bulletin CROP* 4: 51-54.
9. LOVATY, F. (1990).- Densités du Merle de roche *Monticola saxatilis* sur un causse de Lozère. *L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie* 60: 152-155.
10. SALES, G. (1975).- Nidification du Merle de roche *Monticola saxatilis* sur le massif de la Sainte-Baume. *Alauda* 43: 480-481.
11. SAPORETTI, F. (1981).- Territory size of the Rock Thrush *Monticola saxatilis*. *Avocetta* 5: 147-.
12. SCHNETTER, W. (1957).- Wiederentdeckung des Steinrötels *Monticola saxatilis* (L.), als Brutvogel in den Vogesen. *Journal für Ornithologie* 4: 473-474.